



Appel à candidatures : Restauration des artistes accueillis au théâtre Jérôme Savary Saison 2026-2027

Le théâtre municipal Jérôme Savary, situé au sein du Centre Culturel Bérenger de Frérol à Villeneuve-lès-Maguelone, est un équipement municipal qui propose une saison culturelle à destination de tous les publics. Théâtre, cirque, musique, danse, conférences,... la programmation est riche d'œuvres issues de la scène nationale ou régionale. Elle fait également la part belle aux spectacles à voir en famille.

Informations générales

Tout au long de sa saison culturelle, le théâtre Jérôme Savary accueille des compagnies, artistes, techniciens et équipes de production à l'occasion de spectacles, résidences, répétitions et événements.

Dans ce cadre, le théâtre souhaite s'associer à des professionnels de la restauration afin de proposer une offre qualitative, équilibrée, conviviale et adaptée aux contraintes spécifiques du spectacle vivant.

Le prestataire n'aura pas l'exclusivité de l'offre de restauration du théâtre. La commune de Villeneuve-lès-Maguelone se réserve le droit de proposer la prestation de restauration à plusieurs structures, en fonction du contenu de la programmation, des jours et horaires de présences des compagnies, et des partenariats qu'elle souhaite mettre en place.

Objet de la prestation

La prestation pourra notamment comprendre :

- la préparation et la fourniture de repas à emporter ou de repas à consommer dans l'établissement du prestataire pour les artistes accueillis et l'équipe du théâtre ;
- la préparation de repas adaptés aux horaires variables des spectacles et répétitions ;
- la prise en compte des régimes alimentaires spécifiques, allergies et intolérances ;
- une proposition d'alternatives végétariennes et, lorsque nécessaire, adaptées aux différents besoins alimentaires ;
- la livraison des repas au théâtre.

Les demandes de prestation pourront être ponctuelles ou comprendre plusieurs repas, selon les besoins de la programmation.

Obligations du prestataire

Le prestataire sera tenu de se conformer aux règlements applicables à l'activité qu'il est autorisé à exercer, notamment en matière de sécurité des établissements recevant du public et en matière d'hygiène.

Il devra en particulier être formé aux règles d'hygiène alimentaire et sera soumis aux obligations sanitaires en vigueur au moment de la prestation.

Assurances

Le prestataire sera seul responsable des accidents et dommages pouvant être causés aux personnes ou aux choses du fait de son activité. La responsabilité de la Ville ne pourra être recherchée pour les accidents ou dommages susceptibles de survenir aux personnes et aux choses du fait de l'activité du prestataire ou de sa négligence.

Le prestataire s'engagera à assurer, auprès d'une compagnie d'assurances de son choix, tous les risques liés à son activité.

Critères de sélection

Les dossiers d'inscription complets seront étudiés selon leur ordre d'arrivée.

L'organisateur tiendra compte, pour effectuer sa sélection, de critères budgétaires (coût de la prestation), mais également de critères qualitatifs liés aux missions du théâtre Jérôme Savary.

Le théâtre recherche un prestataire disposant :

- d'une expérience dans la restauration professionnelle, événementielle ou culturelle ;
- d'une attention portée à la qualité des produits (maximum de produits locaux et le cas échéant provenant de l'agriculture biologique) et à l'équilibre des repas ;
- d'une capacité à gérer les demandes alimentaires particulières ;
- d'une sensibilité aux enjeux environnementaux et à la limitation du gaspillage alimentaire.

Le rejet d'une demande ne donnera lieu à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Acte de candidature

L'appel à candidature est ouvert aux entreprises ou associations pouvant justifier des documents règlementaires permettant l'exercice d'une activité de restauration et/ou traiteur.

Les candidatures seront appréciées à partir du dossier fourni par les candidats. Tout dossier incomplet sera écarté de la sélection.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 22 octobre 2026 à 17h**.

Au-delà de cette date, le dossier de candidature sera automatiquement inscrit sur liste d'attente.

La commission de sélection se réunira ensuite et indiquera aux candidats s'ils sont acceptés ou non, à partir du 23 octobre 2026 et sous deux jours ouvrés.

La notification de refus se fera par courriel.

La notification d'acceptation se fera par courriel et téléphone.

Les candidatures sont à adresser par courriel à : culture@villeneuvelesmaguelone.fr

Pour toute information complémentaire

Vous pouvez contacter le Service Culture de la Ville de Villeneuve-lès-Maguelone :

04 67 69 58 00 ou culture@villeneuvelesmaguelone.fr

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE



**Dossier de candidature
Restauration des artistes accueillis
au théâtre Jérôme Savary
Saison 2026-2027**

**DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER :
22 OCTOBRE 2026 A 17H**

**Candidatures à adresser à :
culture@villeneuvelesmaguelone.fr**

Merci de joindre impérativement à votre dossier les documents suivants :

- ☐ Le dossier de candidature dûment renseigné, daté et signé.
- ☐ Un justificatif d'exercice soit :
 - Pour une entreprise : extrait de K Bis.
 - Pour une association : récépissé de la Préfecture présentant le numéro RNA et copie des statuts.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT / CONTACT :

Nom de la société ou de l'association :

Forme juridique :

N° SIRET : Code APE :

Adresse du siège social :

.....

Code Postal : Ville :

Nom, Prénom et fonction du/de la représentant.e légal.e :

.....

Nom, Prénom et fonction de la personne contact :

.....

Téléphone : Courriel :

Site internet et réseaux sociaux :

.....

Le cas échéant, adresse de l'établissement de restauration autorisé à recevoir du public :

.....

.....

PRESTATION PROPOSEE :

Présentation du type de restauration proposée :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Exemples de menus :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Conditions tarifaires détaillées par personne et par prestation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Modalités pratiques :

- ☐ Livraison des repas au théâtre Jérôme Savary
- ☐ Repas à retirer sur place
- ☐ Repas à consommer sur place dans l'établissement

[illegible][illegible][illegible]

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné.e
souhaite proposer ma candidature pour la prestation de restauration des artistes accueillis
au Théâtre Jérôme Savary à Villeneuve-lès-Maguelone sur la saison 2026-2027.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon
dossier de candidature.

Fait à, le

Signature :

(mention manuscrite « Lu et approuvé »)